



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **29 AOÛT 2022**

Nos références : DPRA/2022/06/627 (MEFR)
2022-0257972/DGA (MEAE)
Objet : Tripode

Madame, Monsieur,

En 2005, vous avez accepté de participer à une étude épidémiologique en lien avec l'immeuble « le Tripode » à Nantes. En effet, les agents des ministères financiers et du ministère des affaires étrangères qui avaient été affectés dans ce bâtiment ont pu être exposés à l'amiante.

Afin de mieux comprendre l'évolution de la santé de ces anciens agents, un groupe de comparaison a été constitué. C'est à ce groupe témoin que vous participez. Ce groupe avait été recruté au sein des administrations financières de l'ouest de la France. Il rassemblait des personnes n'ayant travaillé ni dans « le Tripode » ni dans un immeuble floqué en amiante.

Nous tenons à vous renouveler nos remerciements pour cet engagement solidaire qui permet de mieux comprendre la situation sanitaire en lien avec l'immeuble « le Tripode ».

Jusqu'en 2020, le prestataire qui assurait le suivi de l'étude épidémiologique était le cabinet d'études « SEPIA Santé ».

Les deux ministères concernés, en accord avec les organisations syndicales, ont décidé de réexaminer les conditions de conduite de l'étude. Dans l'attente d'un nouveau volet de celle-ci, les données existantes ont été reprises en gestion directement par le service de médecine de prévention des ministères économiques et financiers, garantissant ainsi la confidentialité de vos données de santé. Ce changement de gestionnaire implique, en vertu des règles européennes de protection des données, qu'une nouvelle notice d'information vous soit adressée.

Vous trouverez donc jointe à cette lettre :

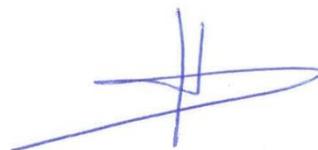
- La nouvelle notice d'information sur les données de l'étude épidémiologique Tripode,
- Un résumé des résultats de l'étude menée jusqu'à présent,
- Une lettre de l'intersyndicale Tripode.

Nous appelons votre attention sur l'intérêt qui s'attache à votre participation constante à cette étude. Certains d'entre vous pourront être contactés par lettre afin de répondre à un questionnaire de santé, nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous pourrez faire à ce courrier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.



Marie-Anne BARBAT-LAYANI
Secrétaire générale
des ministères économiques et
financiers



Hélène TRÉHEUX-DUCHÊNE
directrice générale
de l'administration et de la
modernisation